



LETTRE D'INFORMATION DU 3 SEPTEMBRE 2020

Chers Adhérentes et Adhérents,

Suite à notre mail d'information du 29 août certains d'entre vous, à juste titre, nous ont fait part de leurs interrogations quant à l'application des mesures de distanciation lors de nos cours, particulièrement dans la salle de danse du gymnase des Tourelles ; nous leur avons répondu que nous étions en train de travailler sur des aménagements qui pourront nous permettre de pratiquer nos activités dans les meilleures conditions tout en respectant les mesures sanitaires et qu'ils recevraient sous peu des compléments d'information à ce sujet.

C'est donc l'objet de cette nouvelle information qui traite de façon précise des conditions de reprises de nos différents cours et nous vous demandons de bien en prendre connaissance.

1. **Les salles :**

Comme déjà précisé dans l'info du 29 août, nous avons eu confirmation par la mairie de l'autorisation d'occuper des différentes salles pour la pratique de nos cours. Ce sont les mêmes que la précédente saison : Ecole Grand Champ, Ecole Mauperthuis et Salle de danse du gymnase des Tourelles. Ces salles seront désinfectées deux fois par jour par les services de la mairie.

2. **Protocole sanitaire :**

Ce début de saison est toujours marqué par un contexte sanitaire instable qui oblige à la plus grande vigilance et au respect des mesures préconisées par le protocole sanitaire de la FFEPGV dans le cadre de la pratique de nos activités sportives.

Le « Protocole sanitaire des activités sportives des associations affiliées à la FFEPGV » datant du 1^{er} septembre 2020 est à respecter scrupuleusement.

Vous trouverez en annexe 1 la synthèse des recommandations sanitaires à respecter.

La version intégrale du protocole sanitaire est en ligne sur notre site.

3. **Note d'information aux pratiquants :**

Vous trouverez en annexe 2 la note d'information aux pratiquants.

Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et nous retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen (remise en main propre au Forum, envoi par courrier ou par mail). Ce nouveau document fera partie intégrante du dossier d'inscription.

4. **Aménagement du planning des cours :**

Comme vous le savez si vous assistez régulièrement aux Assemblées Générales, la superficie de nos salles reste une problématique récurrente pour laquelle la mairie n'a pour le moment pas de solution à nous proposer ; les mesures sanitaires liées au Covid-19 ont pour effet de renforcer cette problématique.

Comme dit en préambule, nous avons réfléchi à ce que nous pouvions faire en termes d'organisation des cours pour respecter les mesures sanitaires imposées.

L'application des 2 m de distanciation équivaut à une surface allouée de 4m² par personne.

Le respect de cette règle nous limite donc à 25 personnes maximum pour l'école Grand Champ et la salle de danse en considérant une activité au sol avec tapis.

a. Salle de Danse :

Nous avons analysé les fréquentations des cours d'Hafida, Aurore, Eric et David sur leurs deux heures consécutives (les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; le seul aménagement possible que nous avons trouvé, en accord avec les animateurs, consiste à proposer le même cours à la suite afin de répartir l'effectif ; la répartition entre la 1^{ère} et la 2^{ème} heure se fera en priorité pour les adhérents s'inscrivant au Forum. Vous trouverez le planning modifié en pièce jointe.

b. Ecole Grand Champ :

Pour l'instant nous maintenons le planning des cours du soir tel quel et nous verrons ultérieurement s'il y a lieu de mettre en place un aménagement similaire à celui des cours se déroulant en journée.

5. **Consignes pour le bon déroulement des cours :**

- L'inscription et le port du badge sont obligatoires pour la participation au cours,
- L'adhérent doit être en possession de gel hydroalcoolique et d'un masque,
- Venir en tenue de sport afin d'éviter l'usage du vestiaire,
- Eviter les regroupements entre adhérents avant, pendant et après les cours,
- Inscription obligatoire sur le registre de présence en début de cours,
- Respecter le port du masque pour les déplacements dans l'enceinte de la salle,
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique avant et après le cours,
- Respecter une distance physique minimum de 2 mètres,
- Pour le moment aucun équipement collectif ne sera utilisé sauf un élastique band qui sera remis en prêt à chaque adhérent.

6. **Rappel des modalités d'inscription 2020 :**

Les documents d'inscription sont en ligne sur notre site.

De façon exceptionnelle les inscriptions se feront :

- Soit au Forum des Associations le samedi 5 septembre au gymnase des Tourelles (merci de privilégier cette solution pour faciliter notre travail administratif),
- Soit par courrier à l'adresse suivante :
Me Boussard Nicole, 126 Bis Chemin de Chelles, 77410 CLAYE-SOUILLY.

Pour une inscription par courrier, il faudra joindre une enveloppe timbrée au dossier d'inscription afin de vous envoyer votre badge.

Rappel : votre dossier d'inscription doit être complet, n'oubliez pas votre certificat médical et la note d'information aux adhérents signée (voir paragraphe 3) !

Attention : aucune inscription ne pourra être prise lors des cours et aucun cours d'essai ne pourra être effectué cette année.

Nous sommes bien conscients que toutes ces contraintes liées au Covid-19 sont lourdes mais malheureusement incontournables si nous voulons continuer nos activités sportives.

Nous comptons sur votre responsabilité et votre compréhension.

Nous serons heureux de vous accueillir samedi 5 septembre au Forum.

Bien cordialement.
Le Codir EnerGym